



Informatique et libertés

Notre cabinet dentaire dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à assurer la facturation des actes et la télétransmission des feuilles de soins aux caisses de sécurité sociale.

Sauf opposition justifiée de votre part, les informations recueillies lors de votre consultation feront l'objet d'un enregistrement informatique réservé à l'usage de ce cabinet.

En application de la loi Informatique et Libertés, vous pouvez accéder à votre dossier en vous adressant à :